



Arrêté préfectoral portant obligation du port du masque aux abords des établissements scolaires

publié le 30/11/2021

Chers parents, chers élèves,

Vous trouverez ci-joint l'arrêté préfectoral n°2021-SIDPC-173 portant obligation du port du masque aux abords des établissements scolaires (50 mètres)

Document joint

 [2021-sidpc-173](#) (PDF de 184.1 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.